

INFORMATIONS SUR LE TÉLÉCHARGEMENT ILLÉGAL Loi HADOPI

Tout stagiaire s'engage à ne pas utiliser l'accès à Internet fourni par NEO SPHERE à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans autorisation.

Tout stagiaire est informé qu'un logiciel de partage, lorsqu'il est connecté à internet, peut mettre à disposition automatiquement des fichiers téléchargés. Si un logiciel a été utilisé pour télécharger des œuvres protégées, il est donc obligatoire de le désactiver.

NEO SPHERE mettra en œuvre toute action possible permettant de retracer jusqu'à l'utilisateur concerné une utilisation frauduleuse de son réseau.

L'utilisateur est également tenu de se conformer à la politique de sécurité définie par NEO SPHERE ainsi qu'aux règles d'utilisation du réseau et du matériel informatique qui peuvent être fournis.

Hadopi

Haute Autorité pour la diffusion des œuvres
et la protection des droits sur internet